

DELEGATION DE DROIT DE VOTE
POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Adhérents Territoriaux FDC 12

Cette délégation et les pouvoirs doivent **IMPERATIVEMENT** être retournés à la Fédération des Chasseurs **20 jours avant la date de l'Assemblée Générale** sous peine de nullité. **SOIT AVANT LE 15 MARS 2026** (cachet de la Poste faisant foi)

ADHERENT : (ACCA, Association Loi 1901, Particuliers)

N° Adhérent

Hectares de l'adhérent

REPRESENTANT LEGAL ou MANDATÉ par le (la) PRESIDENT (e)

Nom-prénom :

Adresse :

COLLEZ LE TIMBRE VOTE ICI

Signature

Dans le cas de délégation, signature du (de la) Président(e) en faisant précéder la mention « bon pour mandat »

TIMBRES VOTE « 12 » UNIQUEMENT – ne pas signer sur le code barre – ne pas agrafier

ADHERENTS DE L'ASSOCIATION (donnant pouvoir au représentant de celle-ci)

Signature de l'adhérent									
ADHÉRENT 1 Collez le timbre vote ici Ne pas signer sur le code barre ! Ne pas agrafier	ADHÉRENT 2 Collez le timbre vote ici Ne pas signer sur le code barre ! Ne pas agrafier	ADHÉRENT 3 Collez le timbre vote ici Ne pas signer sur le code barre ! Ne pas agrafier	ADHÉRENT 4 Collez le timbre vote ici Ne pas signer sur le code barre ! Ne pas agrafier	ADHÉRENT 5 Collez le timbre vote ici Ne pas signer sur le code barre ! Ne pas agrafier	ADHÉRENT 6 Collez le timbre vote ici Ne pas signer sur le code barre ! Ne pas agrafier	ADHÉRENT 7 Collez le timbre vote ici Ne pas signer sur le code barre ! Ne pas agrafier	ADHÉRENT 8 Collez le timbre vote ici Ne pas signer sur le code barre ! Ne pas agrafier	ADHÉRENT 9 Collez le timbre vote ici Ne pas signer sur le code barre ! Ne pas agrafier	ADHÉRENT 10 Collez le timbre vote ici Ne pas signer sur le code barre ! Ne pas agrafier

